



## Alice et Henok

Elle est Suisse. Il est Érythréen. Elle a toujours vécu ici. Il est arrivé il y a quelques années, après avoir fui son pays. Alice et Henok ont vu leurs chemins se croiser dans le cadre de l'Action parrainage, projet qui met en lien des gens vivant en Suisse depuis longtemps avec des hommes et des femmes en exil. Histoire d'une rencontre.

Par Raphaël Cand



## «Pas envie d'être militaire à vie»

«**P**ourquoi ai-je fui mon pays? À cause de la dictature. J'étais militaire et je n'avais pas envie d'être forcé de faire l'armée toute ma vie.» Arrivé en Suisse il y a six ans, Henok (prénom d'emprunt) a laissé derrière lui sa patrie, l'Érythrée, que certains observateurs n'hésitent pas à classer parmi les pires régimes autoritaires du monde. Depuis la proclamation de l'indépendance en 1993, cette nation de la Corne de l'Afrique est dirigée par Isaias Afewerki. «Aucune élection n'y a eu lieu et la constitution votée en 1997 n'est jamais entrée en vigueur. Quiconque émet des critiques à l'encontre du gouvernement est généralement placé en détention sans être jugé», peut-on lire sur le site Internet du Secrétariat d'État aux migrations de la Confédération. Depuis le conflit qui a éclaté en 1998 entre l'Érythrée et l'Éthiopie au sujet des

frontières entre ces deux pays et s'est étendu jusqu'en 2000, tous les habitants sont tenus d'accomplir un «service national» de durée illimitée, sans perspective d'en être libéré. C'est ce qui a poussé Henok à prendre la route vers une nouvelle vie alors qu'il était âgé de 23 ans. Après avoir parcouru le Soudan et la Libye, il a traversé la Méditerranée vers l'Italie. «On nous a ensuite emmenés en bus du bord de la mer jusqu'à Milan, se souvient-il. La Suisse était la destination la plus proche, voilà pourquoi je me suis rendu à Chiasso.»

Le jeune homme est alors transféré à l'abri PC de Nyon, où il vivra une année et dix mois. «C'était une période très compliquée, confie Henok. Car personne n'était accepté à l'intérieur des locaux entre 9h45 et 18h. On passait donc nos journées dehors. Quand il fait chaud, ça va. Mais lorsqu'il pleut ou qu'il neige, c'est très dur.»

Malgré les difficultés, Henok s'accroche. «J'ai commencé à apprendre le français. Durant les premiers cours, j'avais beaucoup de peine. Ma prononciation, aïe aïe aïe, je ne vous raconte même pas», rigole celui qui est désormais à l'aise avec la langue de Molière. Et de poursuivre: «Une dame m'a beaucoup aidé. Elle a réussi à trouver un appartement pour moi et plusieurs autres migrants. J'ai donc emménagé dans une colocation de cinq personnes dans un village de la Côte, déclare celui qui préfère rester anonyme. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que quatre, car l'un d'entre nous n'a pas obtenu de permis et a filé en France.»

### Échange culturel

C'est en novembre 2018 qu'Henok rencontre Alice dans le cadre de l'Action parrainage, projet lancé en 2016 en réponse à la «crise migratoire» qui consiste à mettre en lien des gens vivant en Suisse depuis longtemps avec des familles, des jeunes migrants, des hommes et des femmes en exil. Le but de cette initiative? Faire connaissance, dépasser les préjugés ainsi que soutenir les nouveaux arrivés dans leur intégration. «J'ai voulu participer, car j'avais

besoin de quelqu'un pour m'aider à remplir des formulaires officiels, comme des papiers en lien avec l'assurance maladie, indique Henok. Je sais lire, mais ce n'est pas simple de tout comprendre.» De son côté, Alice était intéressée par «un échange humain»: «Je désirais découvrir une autre culture et partager quelque chose de mon pays d'origine avec quelqu'un qui souhaite s'y installer. Il me paraît important de soutenir ces personnes et permettre que leur atterrissage chez nous se fasse aussi paisiblement que possible.»

Six ans après son arrivée sur territoire suisse, Henok a plutôt bien commencé sa nouvelle vie. Ce dernier a décroché un emploi fixe comme éboueur dans la région

### Liens d'amitié

Henok s'appuie sur Alice pour des démarches administratives, mais leur relation ne se résume pas à ça. «On échange sur ce qu'il vit, détaille-t-elle. Ce qui était à la base une initiative personnelle implique désormais mon mari et mes enfants. On est une famille avec qui partager les bonnes et mauvaises nouvelles, comme fêter son permis de conduire autour d'un repas. Il nous a aussi fait une fois déguster des plats érythréens. C'était un vrai banquet!»

rolloise et obtenu son permis B. «Je trouve qu'il se débrouille très bien, déclare la quadragénaire, agente pastorale de l'Église catholique. Il est vite devenu indépendant financièrement. Il comprend comment fonctionne notre système et s'est bien intégré, ce qui n'est vraiment pas évident, car il existe peu de lieux où il est possible de rencontrer des Suisses.»

Si les premiers pas loin de son pays d'origine n'ont pas été faciles, Henok se dit aujourd'hui heureux en Suisse. «J'ai un permis, un travail et une bonne santé, cela me suffit.» Ce qui ne l'empêche pas de regarder vers l'avenir: «Mon rêve est désormais de passer mon permis poids lourd et d'avoir un appartement pour moi tout seul.»

HABITANTS  
D'ETOY

**VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ABONNÉS ?**

Vous ne bénéficiez pas de toute l'info!

Chaque vendredi  
avec l'abo

**LA FORMULE GAGNANTE**

- ✓ Edition gratuite 12x/an
- ✓ Edition hebdomadaire tous les vendredis dans votre boîte à lettres
- ✓ Edition digitale
- ✓ Contenu quotidien exclusif sur notre site internet
- ✓ Offres et concours abonnés
- ✓ Cadeau de bienvenue

**PAYOT**  
LIBRAIRIE  
**AVEC ABONNEMENT**  
Seulement CHF 89.-

## Je m'abonne 1 an

☎ 021 801 21 38 @ abo@journaldemorges.ch 🌐 www.journaldemorges.ch/abo

Coupon d'abonnement à retourner à: Journal de Morges Service des abonnements, CP 614, Rue Saint-Louis 2, 1110 Morges 1

Oui, je m'abonne!

Je souhaite recevoir le «Journal de Morges» **chaque vendredi** pendant 1 an + 1 bon cadeau Payot **pour seulement Fr. 89.-**

MADAME  MADEMOISELLE  MONSIEUR

NOM ..... PRÉNOM .....

RUE/N° ..... NPA/LOCALITÉ .....

TÉL. PRIVÉ ..... MOBILE .....

E-MAIL ..... DATE DE NAISSANCE .....

DATE ..... SIGNATURE .....

«Abonnement numérique uniquement (sans version papier)»

Offre valable jusqu'au 31.10.2020, non cumulable, réservée aux personnes non abonnées et résidant en Suisse, non valable pour les abonnements échus au cours des 6 derniers mois à la même adresse. Cadeau dans la limite des stocks disponibles, vous sera expédié dès réception de votre paiement. Sous réserve de modifications tarifaires. TVA et frais de port inclus.